

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL VEDREDI, 16 JUILLET 1847.

No. 50

LE PUSEYSME ET LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE (1).

Depuis une série d'années, il se prépare au sein de l'Eglise anglicane une révolution générale dont les symptômes se manifestent de temps à autre et sous différentes formes. Ils appellent l'attention la plus sérieuse sur le grand projet de restauration catholique qui remue si profondément tous les éléments de la vie protestante-ecclésiastique en Angleterre. Pendant qu'en Allemagne le protestantisme, en dépit de tous les efforts du parti orthodoxe et des hautes protections dont il jouit en Prusse, incline de plus en plus au rationalisme, tant parmi les masses populaires que parmi les savans; pendant que de plus en plus il s'écarte des bases du christianisme positif, une réaction entièrement contraire se révèle dans la vie religieuse de l'Angleterre. Une puissante fraction du peuple, appuyée d'un grand nombre d'esprits éminens tant par leur science que par leur érudition historique, se tourne vers l'antique orthodoxie de la vieille Eglise chrétienne des troisième et quatrième siècles, et vers les consolantes doctrines des Pères apostoliques. D'autres classes de la population, et notamment une partie considérable de l'opulente classe moyenne, se livrent au contraire au principe rationaliste du protestantisme continental. Ce phénomène a sa racine dans les profondeurs du caractère et de l'histoire du peuple anglais. Car de même que dans l'histoire politique de l'Angleterre il se manifeste une tendance à laquelle coordonne toute la marche des affaires de l'intérieur et jusqu'au principe de sa constitution, à savoir le respect de toutes les institutions que l'histoire lui a transmises, le maintien des droits des corporations et des associations, ce qui explique l'existence et l'indestructible influence de sa haute et opulente aristocratie, ainsi que la conservation d'anciennes constitutions municipales avec leurs immunités et privilèges, sans que ce respect pour ce qui est ancien gêne en rien la liberté politique et individuelle; de même aussi l'esprit anglais, prévalant dans la triste histoire de son schisme sur les scandaleuses innovations d'Henri VIII et d'Elizabeth, n'a pu, comme en Allemagne, faire table rase de toutes les idées et de toutes les institutions catholiques. Tandis que sur le continent la réforme, dès sa naissance, renversait de fond en comble tout l'édifice hiérarchique de l'ancienne Eglise; qu'elle brisait les sièges des plus antiques évêchés avec la même fureur qu'elle mettait à briser les statues et les vitraux de leurs vénérables cathédrales, la nation anglaise, s'écartant beaucoup moins des formes antiques, admettait les principes de la réforme beaucoup plus dans ses doctrines que dans ses institutions nouvelles. C'est ainsi que dans le domaine de la politique elle a cueilli des idées de liberté, tandis qu'elle s'opposait en armes au caractère envahissant et radicalement destructeur de la révolution du dernier siècle. L'édifice hiérarchique tout entier, tel qu'il s'était établi et développé à la suite des prédications des premiers apôtres de l'Evangile, fut soigneusement maintenu avec ses anciennes métropoles, ses évêchés, ses chapitres, ses dîmes, et même avec sa discipline ecclésiastique. Il était naturel que cette conservation des formes catholiques arrêta jusqu'à un certain point l'influence dissolvante du principe protestant; bien qu'au lieu d'un corps vivant l'Eglise anglicane n'offrit bientôt plus que les apparences d'une momie. Le chef politique de l'Etat qui avait établi cette fausse réforme, s'était également déclaré chef de l'Eglise, de sorte que l'Eglise d'Angleterre offrait l'étrange spectacle d'un corps, non pas sans tête, mais auquel on avait superposé une tête étrangère. L'Eglise était devenue servante du trône et esclave de l'Etat; toute sa nature se composait d'un singulier mélange de pouvoir temporel et de puissance spirituelle; son culte fut réglé par l'administration, son rite devint une institution de police, ses dogmes (les 39 articles) réduits à n'être qu'une formule politique, devinrent un symbole sans autorité, auquel on prêtait serment sans le moindre scrupule de conscience, et sans croire le moins du monde à son infailibilité. Dès-lors la religion était tombée du haut de son élévation dans le bas domaine des choses de ce monde; devenue loi de l'Etat, elle formait une masse hétérogène avec l'Etat. De là la longue et sanglante persécution sous laquelle gémissent non-seulement les fidèles adhérents de l'ancienne Eglise,

mais encore tous les autres dissidens, dans lesquels on voyait, non des hérétiques ou des novateurs, mais des rebelles aux lois de l'Etat et des traitres à sa majesté. De là aussi cet esprit d'intolérance qui ne pouvait dissimuler son caractère politique ni dans les bills du parlement britannique, ni dans les relations de l'Angleterre avec les puissances continentales. Or, l'existence et la nature de cette Eglise politique, de cet institut national subrogé à l'ancienne indépendance de l'Eglise, répugnait et répugne encore au caractère individuel des Anglais. Il n'est pas peut-être sous le ciel une seule nation jouée d'un caractère aussi religieux que la nation anglaise; aucune n'a une horreur plus profonde de l'irrégion, des recherches rationalistes sur les mystères de la foi, et de toute aberration de la base des doctrines chrétiennes; aucune n'a un respect plus profond pour le principe chrétien et pour l'écriture sainte. Tandis qu'en Allemagne l'on avoue sans difficulté ses doutes sur la divinité de la personne du Christ, et sur l'infailible vérité des enseignemens bibliques; en Angleterre l'on s'exposerait, en exprimant de semblables opinions, au danger de se voir exclu de toute les relations sociales, ou de ne s'entendre donner que des réponses pleines de mépris.

Ce caractère religieux de l'Anglais est, comme nous l'avons dit, en contradiction flagrante avec le caractère politique de son Eglise. Celle-ci avec ses temples presque toujours vides, avec son culte si froid et avec sa confirmation extérieure, n'a jamais offert et n'offrira jamais aux sentimens si profondément chrétiens qui vivent encore dans une foule de cœurs, rien de ce qu'il faudrait pour satisfaire leur piété. Au lieu de les remplir de quelques-unes de ces ardentes et sublimes affections que recherche le chrétien, elle le relègue dans un vide immense qui donne à l'âme une sorte de frisson, et peut être comparé à ces froides et humides émanations qui remplissent un caveau sépulcral. Le clergé anglican se perd en intrigues intéressées, qui sont la conséquence de sa situation entièrement mondainisée. Il n'est plus qu'une caste politique qui méconnaît entièrement le but de son institution: car au lieu de vivre parmi le peuple et pour le peuple, il s'en sépare avec une sorte d'horreur, tandis qu'il vit de ses sueurs.

Dans une pareille situation, ce clergé ne pouvait rester inattaquable aux efforts du rationalisme, qui vint à son tour ébranler toutes les colonnes du dogme anglican. Ce nouveau danger s'étant déclaré, les plus savans théologiens se livrèrent à de profondes études de l'antiquité chrétienne, et par cette voie ils arrivèrent à des doutes toujours plus fondés sur la rectitude de la foi anglicane, que l'on finit par reconnaître pour n'être que l'émanation de la violente dictature d'un tyran; on en vint de même à étudier l'histoire de la réforme du seizième siècle, que l'on reconnut incompatible avec les doctrines de l'ère apostolique. Ces découvertes remplirent de douleur l'âme des savans les plus estimables et les plus considérés en Angleterre; ils reconnurent que la réforme de Henri VIII, loin d'avoir pu fonder une grande Eglise nationale pour l'Angleterre, n'avait fait que diviser la nation en autant de sectes que l'on peut trouver de textes dans la Bible et d'interprétations individuelles de ces textes. Ils reconnurent que les préceptes de leur Eglise, loin d'être le fruit d'un examen scientifique et de sincères études théologiques, n'avaient été en réalité que le prétendu don d'un capricieux dominateur. Ils avaient d'ailleurs remarqué que le peuple semblait tombé dans une mortelle apathie et dans une froide indifférence, parce que rien au-dehors ne venait réexciter en lui le principe de la vie religieuse; dans leur détresse, ils appelaient de tous leurs vœux ce qui pouvait encore sauver la nation de la mort religieuse à laquelle elle était exposée. C'était précisément à l'époque où les principes de tolérance se faisaient jour sur le domaine politique après trois siècles d'inhumaines persécutions et d'intolérance obstinée. La constance des catholiques venait enfin de triompher dans le bill de leur émancipation, et le catholicisme, jusque-là réduit à se traîner dans les ténèbres et à fuir la lumière du jour, apparaissait enfin libre et indépendant aux yeux du peuple. Il déployait à ses yeux les pompes de son culte; il sortait hardiment de ses chapelles secrètes, et se bâtissait des cathédrales et de splendides églises, relevant sa vénérable tête blanchie par le temps, aux yeux d'un peuple qui, pendant seize siècles, lui avait rendu hommage, et qui pendant deux autres siècles, lui avait tourné le dos et l'avait exilé dans son ingratitude. Dans l'Eglise catholique, ils observaient une vitalité qui jusque-là leur avait été inconnue, et beaucoup d'entre eux étaient d'autant plus frappés de cette vive et saine lumière, que jusque-là l'on s'était efforcé de leur peindre le catholicisme sous les plus noires couleurs. Les prêtres catholiques se montraient pasteurs beaucoup plus actifs et plus zélés de leur commune, que

(1) C'est par le propre témoignage de nos adversaires religieux que nous aimons à constater les progrès de la foi catholique. Un anonyme ayant non-seulement révoqué en doute, dans la *Gazette universelle d'Augsbourg*, mais même formellement démenti ce que cette feuille avait avancé sur les progrès du catholicisme en Angleterre, un écrivain allemand vient de faire insérer dans ce journal, organe du protestantisme-tory en Allemagne, ces réflexions sur le Puseysme qui nous ont paru dignes de tout l'intérêt de nos lecteurs.

le clergé anglican si fier de ses prodigieuses richesses et si inattentif aux besoins de ses ouailles ; le prêtre catholique vivait au milieu du peuple dont il était issu. De son côté, le peuple catholique se montrait infiniment plus zélé dans l'accomplissement de ses devoirs religieux ; il fréquentait davantage les sacrements, ses fêtes étaient plus pompeuses, son culte plus magnifique, et ses cérémonies plus attrayantes par les sentiments qu'elles exprimaient. L'antique esprit du christianisme des premiers siècles semblait revivre au cœur des catholiques dans ses nouvelles cathédrales, aussi bien que dans ses anciennes chapelles. Qu'y avait-il de plus naturel à un pareil aspect que des cœurs véritablement chrétiens ressentissent vivement d'un côté le défaut et de l'autre la plénitude des symptômes qui caractérisent la véritable Eglise ? Dans l'Eglise anglicane, ils ne voyaient que des formes extérieures sans signification et sans portée. Dans l'Eglise catholique, ils observaient toutes les richesses des dons spirituels. Une fois éclairés sur cette différence, des esprits chrétiens ne pouvaient s'empêcher de penser que l'Eglise anglicane avait un besoin urgent, sinon d'une réforme radicale, au moins d'un rapprochement immédiat de cette ancienne Eglise chrétienne qui, jusqu'au seizième siècle, avait fait la gloire spirituelle de l'Angleterre. Incessamment, nous montrerons comment se développèrent les conséquences de ces convictions, auxquelles (on peut en concevoir et en nourrir la douce espérance) les îles britanniques devront leur salut.

Ami de la Religion.

De l'envoi d'un nonce à Constantinople. — Effets heureux de cette mission pour le catholicisme. — Comment, au lieu de nuire à l'influence française, elle la seconderait et la relèverait. — Nouveau plan d'une conjuration gréco-russe contre l'empire ottoman et contre l'Eglise orientale. — Transition du siège patriarcal à Jérusalem. — Abandon d'un patriarche acéménique contre le prosélytisme.

Les catholiques et beaucoup d'autres chrétiens attendent de Rome l'envoyé qui doit affermir et achever l'alliance nouvelle dont une députation est allée aux pieds du Souverain-Pontife faire la proposition et les avances. Dans l'impatience de leurs désirs, ils nomment déjà un nonce, citent le jour de son départ et calculent celui de sa réception triomphale dans le palais que le Sultan lui aurait assigné. Ce bruit populaire, répété par les musulmans, prouve les dispositions favorables des esprits et révèle une pensée secrète du Gouvernement, qui, au moment où les Grecs s'agitent et lui font craindre des embarras, chercherait volontiers un contre-poids au schisme dans un rapprochement avec le chef suprême de l'unié chrétienne. D'ailleurs, tel est le respect naturel du mahométan pour toute autorité, surtout quand elle a un caractère religieux, qu'il est instinctivement porté à concevoir la plus haute idée d'un pouvoir purement spirituel et s'exerçant par toute la terre, au nom de Dieu, sans l'intervention d'aucune force humaine.

Nous nourrissons aussi l'espérance que le Gouvernement pontifical répondra aux prévisions de la Sublime-Porte. N'est-ce point là l'occasion, ménagée par la Providence, d'une réconciliation politique qui conduirait un jour à une union plus importante ? La cause du catholicisme ne gagnerait-elle pas beaucoup en Orient à l'éclat et au retentissement d'un message qui aurait pour premier effet de le mettre en relief et d'en populariser le nom ? Cette lumière ne ferait-elle pas mieux ressentir les ombres du schisme et de l'hérésie qui s'échieraient sur pied d'envie et de confusion ? D'ailleurs, les plus graves intérêts demandent une attention actuelle et de recete du Saint-Siège sur les Eglises du Liban, de la Chaldée, de l'Albanie et de la Bosnie. Les délégués, les évêques et les correspondances ne peuvent suppléer au coup-d'œil exercé qu'une grâce spéciale assiste, et qui embrasse de haut les choses dans leur généralité. Que de préventions nuisibles au bien seraient dissipées ! que d'intentions méconnues justifiées ! que de mesures opportunes à la religion résolues et exécutées ! l'état de chaque mission et le travail des ouvriers qui s'y emploient seraient appréciés à leur valeur, et même tous ces efforts partiels des missionnaires, en accroîtraient prodigieusement la force.

Mais dira-t-on, la réalisation de ces vœux ne porterait-elle pas un coup fatal à l'influence française en Orient ? Que deviendra son droit séculier de patronage du catholicisme ? Il n'y a rien à craindre de semblable : qu'un nonce vienne à Constantinople, qu'il soit accrédité près de la Porte et que sa mission soit temporaire ou permanente, le glorieux patronage qui appartient à la France ne souffrirait non seulement aucune atteinte, mais nous nous souvenons qu'il en serait enrichi et consolidé. Tout ce qui tient à la conscience et à la juridiction spirituelle, domaine sur lequel jamais ambassadeur de France ne doit empiéter, relèverait de l'envoyé de la cour de Rome, au lieu d'être soumis, comme à présent, au pouvoir d'un délégué ; la Porte réglerait avec lui les affaires concernant l'exercice du culte, ce qui serait un bon débarras pour l'ambassade française ; la Porte, encore transciennée et rétractante lorsqu'elle traite ces matières avec une puissance qui peut lui former la main, traiterait, selon le naturel des Turcs, beaucoup de concessions à ce nouvel hôte, chargé d'une mission toute spirituelle et pacifique et ne pouvant de lui-même recourir ni à la coaction ni à la menace. Cela ne l'empêcherait pas de réclamer l'appui du bras protecteur dans les circonstances où cet appel serait nécessaire. La France garderait donc sa prérogative, et l'usage qu'elle en ferait, moins compromettant pour elle comme moins blessant pour les Turcs, tournerait à l'avantage du catholicisme, à qui, dans les circonstances actuelles, le Gouvernement ottoman peut reprocher quelquefois d'être trop uni à la politique. Notre politique, alors, aurait le caractère normal et beau des temps de Charlemagne : Ah ! que ne comprend-elle cette sainte mission ! un seroit de prospérité et de gloire serait bientôt la juste récompense de ce ministère, qu'aucune autre puissance ne peut nous contester ni nous ravir.

On concevra tout le prix que la Porte attache maintenant à une alliance avec le centre de la catholicité, et quand elle se voit attaquée et menacée dans son existence même par les perfidies et les intrigues du schisme grec, toujours conjuré avec son ennemi formidable et travaillant pour lui, caché sous le masque religieux. C'est ainsi que la Russie trouve, à l'occasion du différend Monsouros-Coletti, le moyen de réveiller les espérances et les passions des orthodoxes. Après s'être tenu d'abord à l'écart, elle intervient aujourd'hui publique et activement dans le complot des Hellènes qui poussent à la guerre, afin de conquérir ce qu'ils appellent leurs frontières naturelles, c'est-à-dire la Thessalie et l'Épire jusqu'au Scambr. Comme l'appartenance des angles russes sur le territoire ottoman pourrait causer quelque effroi à l'Europe occidentale et provoquer des résistances, il serait plus habile de parvenir au même but sous la bannière du roi Othon, d'autant plus qu'il ne manque pas en Europe d'un certain nombre de gens à qui il est encore de la France de protéger le phylhellénisme et portés à croire que la régénération future de l'Orient dépend du rétablissement d'un empire byzantin. Les Bulgares, les Serbes et les Bosniaques, à les entendre, prôneraient avec joie et reconnaissance à ces libérateurs ; alors comme serait le règne de l'unié gréco-slave. Cette conception, dont le premier vice est d'être imaginaire et de contredire complètement les dispositions avouées des populations slaves de la Turquie d'Europe,

est, comme nous avons eu occasion de l'indiquer en plusieurs autres circonstances, la plus chimérique de l'ambition moscovite. Il n'est pas difficile de s'en convaincre en dévolant la dernière mot de la conjuration.

Le Sultan une fois chassé de Constantinople, qui mettrait-on à sa place ? La constitution hellénique a prévu le cas en fixant la condition d'une *orthodoxie* de pur sang, car le prince ne serait apte à régner qu'autant qu'il serait né dans le sein de l'Eglise orthodoxe. C'est tout simplement désigner un candidat russe. Toutefois, la réunion des deux Eglises de Byzance et de Pétersbourg effectuée et consommée, il pourrait bien s'élever entre les deux sièges et entre les deux synodes des contestations de prééminence et de suprématie. Alors, un bon frère, les Grecs et les Russes ont avisé au moyen de prévenir ces querelles fâcheuses : c'est de transporter le siège suprême de l'Eglise gréco-russe orientale à Jérusalem, ville sans doute plus sainte et plus ancienne que Constantinople et Pétersbourg, et capitale proprement dite du Christ, chef unique des orthodoxes. Ainsi, il faudrait que les Turcs et l'Océan s'accroûtissent encore de la cession de la Palestine. Ce projet paraît d'une exécution si facile et en même temps si désirable que les agens des deux pouvoirs annoncent et préparent déjà sa réalisation en Syrie, comme celle d'un événement assuré et prochain. Des architectes russes parcourent même le Liban pour choisir les positions les plus favorables à l'érection de Laures ou de convents qui transformeraient cette montagne en une agréable et digne succursale du mont Athos.

La suite de l'ajout que le choix de la position de Jérusalem devant compléter et justifier le titre d'*orientale* que s'arroge l'Eglise gréco-russe, ses réorganisations prendraient, avec leur tolérance habituelle et connue, les moyens de la bien voler de l'Eglise occidentale et de restreindre ce l'écrit au territoire qui correspond à sa dénomination. On voit qu'ils tiennent peu de compte de son autre qualification de catholique ou d'universelle. En conséquence, les missionnaires, le clergé et les fidèles du rit latin seraient poliment invités à repasser en Occident. Quant aux catholiques orientaux, on se chargerait de leur conversion ; n'a-t-on pas les procédés efficaces qui ont si bien réussi contre les grecs-nuis de la Pologne ?

Quelle que absurde et ridicule que paraisse cette rêverie, elle n'en est pas moins une narrotte actuelle du schisme. Et cela n'a rien qui doive surprendre ceux qui voient près et qui connaissent le fond de la haine chrétienne et haineuse que les Grecs vouent au catholicisme. Elle perce et se trahit à chaque instant dans leurs discours et surtout dans leurs écrits. Ces jours derniers, encore, nous sommes tombés par hasard sur une encyclique assez récente d'un patriarche de la Nouvelle-Rome. Il veut préconiser ses ouailles contre la propagande catholique. Après avoir épuisé le répertoire des injures et des calomnies sèches et resséchées depuis Photius, il fait un portrait peu flatteur de ces *loups*, cachés sous la peau de brebis, et venant commettre leur rage aux orthodoxes. Joutant ensuite sur ce mot, il ne désigne plus, dans sa diatribe, les catholiques que par le calembourg un peu fade de *catolici*. Voilà à quelle bouffonnerie inepte s'abaisse, dans ses mandements, l'autorité acéménique ! Tel est le dernier et le plus fort argument qu'il fait valoir contre nous sa capacité théologique !

Univ.-rs.

La malheureuse Irlande semble menacée d'une nouvelle invasion de la maladie des pommes de terre. La Société royale d'Agriculture, fondée à Dublin, et à laquelle appartiennent la plupart des grands propriétaires, a arrêté, dans une de ses dernières séances, qu'une circulaire serait adressée à tous ses correspondants, afin de leur demander des renseignements aussi exacts que possible sur l'étendue des ravages déjà causés par le fléau.

Cette résolution, fortement appuyée par le duc de Leinster, a été prise à la suite de plusieurs communications d'une nature fort alarmante. Dans les comtés de la Reine, de Kildare et de Curland, il paraît que la plupart des jeunes plants sont déjà infectés ; les fines sont encore vertes et vigoureuses mais à fleur de terre, et souvent à la naissance même des tiges, les signes précurseurs, mais certains d'une destruction prochaine, n'apparaissent que trop souvent. Les mêmes symptômes ont été aperçus dans plusieurs autres parties de l'île, et la Société d'Agriculture s'est assurée de l'exactitude de ces observations en examinant les plants malades qui lui ont été envoyés.

Justement alarmée par la concordance de ces nombreux rapports, elle a cru devoir immédiatement engager les cultivateurs dont les pommes de terres sont déjà sérieusement compromises à ensemencer en tourneps de Suède ou en autres racines les champs affectés. Elle signale à leur attention ce moyen facile d'atténuer un peu le mal en faisant remarquer qu'aucun nouvel engrais ne devra être employé, le sol ayant été suffisamment amendé par celui destiné aux pommes de terre. Nous devons ajouter que des inquiétudes semblables commencent à se manifester en Angleterre. Elles y ont même acquis assez de consistance pour que la chambre des Communes ait cru devoir s'en occuper.

Cependant il est au moins permis de supposer qu'à Londres, ainsi qu'à Dublin, on s'exagère beaucoup l'étendue des progrès que le mal a déjà faits. Des indices certains du fléau apparaissent sans doute, mais il ne s'évira peut être que partiellement, même dans les localités où sa présence ne peut plus être révoquée en doute, et alors une grande partie des calamités qu'il a occasionnées seront épargnées aux deux pays. La peur est aussi irraisonnée que l'espérance, et l'on conçoit sans peine que des esprits vivement préoccupés des malheurs actuels soient aisément troublés par des apparences auxquelles, en d'autres tems, ils n'auraient accordé qu'une assez médiocre attention. Cet espoir paraît d'autant moins déraisonnable que les épéculateurs ont un intérêt très-direct à se prévaloir de tous les faits qui sont de nature à arrêter la hâte qui a maintenant lieu sur les grains. Ils seraient même très-capables d'en avoir inventé une partie ; ce ne serait pas la première fois, du moins, que des mensonges quasi officiels et payés par eux auraient changé à leur profit l'état des marchés.

Néanmoins, les appréhensions dont nous venons de parler peuvent être pleinement justifiées par les événements, et alors on ne saurait songer sans frémir aux conséquences. Les réserves des pays les plus riches en céréales seront à peu près épuisées dans le courant de cette année, et si riches qu'ils puissent être les autres récoltes, elles ne pourront combler le vide créé par la ruine des pommes de terre dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. Le prix du pain y redeviendrait par conséquent excessif. L'exportation du numéraire se continuerait avec une nouvelle ardeur, et la détresse financi-

re de 1846-47 se trouverait elle-même n'avoir été qu'un avant-goût de celle de 1847-48. La France en avait sa part, ne fut ce que par la réaction de la cherté des grains anglais sur le prix des nôtres. Menacé par de pareilles éventualités, le Gouvernement donc manquerait à tous ses devoirs s'il ne se hâtait d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus prompts sur l'état de nos principales cultures. Ses agens ordinaires l'ont trop grossièrement trompé, en 1846, pour mériter aucune confiance; mais les comices agricoles lui droient la vérité, s'il la leur demande, et la publication des rapports qu'ils lui transmettront dissipera des terreurs mal fondées ou donnera au commerce la juste mesure des services qu'il est appelé à nous rendre.

Univers.

Pétition présentée à lord Elgin, Gouverneur-Général, etc., pour l'obtention d'une indemnité.

MILORD.—Les soussignés ont l'honneur de soumettre, très-respectueusement à Votre Excellence, les considérations suivantes sur lesquelles ils appellent votre bienveillante attention.

Après une longue lutte légale et constitutionnelle pour les droits et les libertés du pays, des troubles ont éclaté dans le district de Montréal pendant les années 1837 et 38. Une répression toute militaire, sans intervention de l'autorité civile, a été suivie de coupables excès. Dans cette conflagration, des propriétés mobilières de toutes natures ont été livrées au pillage, des maisons d'habitation, des granges qui contenaient le produit de la récolte, deux églises, celles de St. Eustache et de St. Benoît, sont devenues la proie des flammes.

Tous ces actes réprouvés par le droit des gens, proscrits par les codes des peuples civilisés, ont été mentionnés dans les requêtes soumises à la commission d'indemnité instituée par son lord Metcalfe, suivant l'ordonnance du 24 novembre 1845. Elles sont aujourd'hui déposées dans les archives du gouvernement provincial.

Depuis ces événements déplorables, neuf années se sont écoulées; les requêtes individuelles pour réclamer justice ont été présentées à MM. les gouverneurs qui ont successivement administré la province, des pétitions ont été adressées dans le même but à MM. les membres de l'exécutif, aux deux chambres du parlement. Toujours elles ont été favorablement accueillies, bien qu'il n'y ait pas été fait droit.

Dans la session de 1844-45, une recommandation toute spéciale a été adressée par le parlement à Son Excellence lord Metcalfe, en faveur des églises St. Eustache, St. Benoît. Une adresse a été votée par la chambre d'assemblée pour appeler l'attention du gouvernement sur les mesures financières à proposer pour réparer les pertes éprouvées dans le Bas-Canada en 1837-38 par une indemnité.

Lorsque parut l'ordonnance tardive du 24 novembre 1845, elle fut accueillie avec joie, avec acclamation, par le pays tout entier. Chacun espérait qu'enfin le jour de la justice était arrivé, et qu'une indemnité, complètement obligée de l'amnistie, allait être répartie entre tous les ayant droit, sans exception, comme cela a eu lieu dans le Haut-Canada; vain espoir. Après avoir reçu les réclamations des intéressés, la commission a clos ses travaux, par un rapport que l'exécutif a mis sous les yeux du parlement, à la fin de la session 1846. Des interpellations furent alors adressées à MM. les membres du cabinet, pour connaître les intentions du gouvernement; elles restèrent sans réponse!

Tels sont, milord, les faits généraux, dont l'exactitude ne peut être contestée. Il reste aux exposans à examiner la question d'indemnité sous le rapport du droit, ce qu'ils feront d'une manière succincte.

Il est un principe de droit naturel, écrit dans tous les codes, c'est qu'il est dû une réparation pour un préjudice causé à autrui. Si cette disposition des lois est applicable entre les citoyens, elle ne l'est pas moins lorsque la responsabilité pèse sur les gouvernements. Dans notre espèce, la question n'est pas à décider, elle a été jugée souverainement et en dernier ressort, lorsqu'une indemnité a été votée pour la province du Haut-Canada, à l'occasion des troubles de 1838. Le parlement a reconnu ce principe de justice et d'équité, par son adresse votée dans la session de 1845. Le gouvernement l'a également reconnu en instituant une commission pour recevoir les réclamations des intéressés.

Pour repousser jusqu'à ce jour les demandes si légitimes du Bas-Canada, nos adversaires politiques ont flétri les Canadiens de l'épithète de déloyaux sujets, qui à ce titre étaient indignes de recevoir une indemnité. L'histoire est là pour répondre à cette injure accusation. Ouvrez-en les pages, milord, et vous reconnaîtrez qu'aux époques les plus difficiles (1775 de 1812 à 1815) les Canadiens ont été les fidèles et loyaux sujets de la couronne d'Angleterre, et qu'ils ont sur les champs de batailles, scellé de leur sang cette loyauté, cette fidélité sans exemple, dans les annales des peuples. La discussion mémorable qui a eu lieu dans la dernière session du parlement sur le bill de milice a fait ressortir avec éclat ces titres des Canadiens à la justice et à la protection de l'Angleterre.

Profitez donc, milord, de l'heureuse opportunité qui vous est offerte de rendre au pays la justice qui lui a été trop longtemps refusée. Vous acquiesceriez par là des droits à notre reconnaissance, et vous mériteriez la confiance des Représentans Canadiens qui est indispensable pour la bonne administration de la province.

Tels sont, milord, les vœux que les supplians vous adressent respectueuse-

ment, pleins de confiance dans votre bon vouloir, votre impartialité. Puissez-vous, milord, les exaucer. Et ils ne cesseront de prier Dieu pour Votre Excellence.

(Cette pétition a été signée par tous les citoyens sans exception, dans les paroisses de Saint Eustache, Saint Jérôme, et autres paroisses du comté des Deux Montagnes.)

CHAMBRE DU CONSEIL LEGISLATIF.

Montréal, 9 juillet, 1847.

Ce jour, à trois heures et demie, Son Excellence s'est rendue à la Chambre du Conseil Législatif, dans la bâtisse du Parlement. Les membres du Conseil Législatif étant assemblés, il a plu à Son Excellence requérir la présence de l'Assemblée Législative, et cette Chambre étant présente, les bills suivants furent sanctionnés au nom de Sa Majesté par Son Excellence le Gouverneur-Général, savoir:—

Acte pour autoriser la cour du banc de la Reine à admettre F. F. Caruthers à pratiquer comme avocat, etc.

Acte relatif aux juges de paix des Isles de la Magdeleine dans le Golfe St. Laurent, et pour les dispenser de la qualification sous le rapport de la propriété exigée par la loi, des juges de paix dans les autres parties de la province.

Acte pour modifier, et amender un Acte intitulé: "Acte pour remédier à certaines defectuosités dans l'enregistrement des titres dans le comté de Hastings dans le Haut-Canada."

Acte pour prévenir les dommages qui peuvent être faits malicieusement aux personnes ou aux propriétés par le feu, ou aux substances destructives.

Acte pour raccourcir le temps de la prescription en certains cas.

Acte pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du comté de Yamaska, de la Baie à St. François du Lac.

Acte pour diviser le township de Plantagenet, dans le district de l'Ottawa.

Acte pour assurer une compensation aux familles de personnes tuées par accident.

Acte pour incorporer l'association bienveillante des pompiers de Montréal.

Acte pour diviser le township de l'ouest de la province du Canada.

Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Montréal, en certains cas où la santé publique est en danger.

Acte pour établir la ligne frontière entre la quatrième concession de Montagne et North Emsley.

Acte pour faciliter l'émission des débetures pour les fins y mentionnées.

Revue Canadienne.

LA SESSION PARLEMENTAIRE.

C'est vendredi soir que M. MacDonald de Kingston a présenté ses bills de l'Université, l'infâme mesure spoliatrice comme dit le *Pilot* de samedi. Trois principales églises sont achetées pour £1500 par an, continué ce journal et £2500 doivent être distribués entre les districts pour des *grammar schools* afin de tromper le peuple.

M. Baldwin a parlé vendredi soir contre la mesure, et M. Cameron lui répliqua un singulier incident, c'est que M. Cameron a parlé à la barre de la chambre contre une semblable mesure comme avocat de l'Université! C'est bien maltraiter ses anciens clients. Le ministre aura de l'embarras avec les trois bills de M. MacDonald.

La plus grande partie des séances est occupée du bill des douanes. Les ordres du jour s'élevaient maintenant de 80 à 90.

Le nouveau bill des écoles n'est pas encore imprimé à cette heure avancée, le bill des municipalités vient d'être publié en Anglais seulement. Il lui y a à avoir des municipalités de comtés au lieu des conseils de paroisse et de district. Comment la chambre aura-t-elle un temps suffisant à donner à ces importantes mesures? Veut-on par hasard passer ces lois à la vapeur et perpétuer l'anarchie, augmenter les embarras?

Les ministres ont annoncé un bill pour bâtir une cour de justice à Montréal.

M. Boulton de Toronto a présenté hier soir à la chambre des résolutions tendant à faire transporter le siège du gouvernement dans le Haut-Canada, à Bytown. M. Boulton donne pour raisons principales l'augmentation plus rapide de la population du Haut-Canada, qui dans un temps donné dépassera de beaucoup celle du Bas, et encore l'extrême chaleur en été, le grand froid en hiver et le mauvais état des marchés de Montréal!

Revue.

Jeudi, (le 8 courant) la chambre a voté £10,000 pour venir au secours des émigrés. Quelques membres ayant fait observer que c'était au gouvernement à subvenir à ces dépenses, M. Cayley dit que l'administration provinciale s'attendait que cette somme serait remboursée.

M. Drummond s'est informé vendredi soir, si le ministère se proposait de recommander quelque appropriation pour bâtir une cour à Montréal. M. Badgley a répondu que oui, et qu'un bill serait introduit à cet effet dans le courant de la semaine prochaine.

Sur motion de M. Aylwin, la chambre a adopté une adresse priant Son Excellence de prendre des mesures pour continuer les travaux du canal Chambly.

M. Laurin s'est informé jeudi, si les correspondances et documents à l'usage de la langue française dans les documents publics seraient bientôt devant la chambre? M. Cayley a répondu qu'ils le seraient aussitôt que possible.

M. McDonald, de Kingston, a introduit vendredi dernier, un bill pour régler la question de l'université de King's Collège. Après l'exposition du plan, M. Baldwin se leva et fit un long discours contre le projet; il parla avec beaucoup de sensibilité, et déclara que si la chambre ne rejetait point un acte de spoliation comme celui qu'on lui présentait, il se retirerait de la vie publique. M. Wilson, nouveau membre pour London, et M. Price, parlèrent dans le même sens que ce dernier, et furent tous deux très-éloquens. M. Dickson dit qu'il se prononcerait sur la question, lorsque le bill serait discuté en comité général. M. le solliciteur-général Cameron, MM. Cayley, Prince, et Boulton, appuyèrent la mesure. La seconde lecture de ce bill est fixée à mardi.

La discussion du bill des douanes a été continuée vendredi, MM. Hale, Moffatt, Merritt, Cameron, de Lanark, Cayley, Munro, Prince, ont parlé tour-à-tour sur la question, après quoi la discussion a été ajournée.

Vendredi soir, le comité des chemins et ponts a rapporté le bill qui autorise M. P. P. Lachapelle à bâtir un pont sur la rivière des Prairies, et le bill qui autorise M. P. Vian, et autres à bâtir aussi un pont sur la même rivière. Ces rapports doivent être soumis ce soir à la chambre.

Minerve.

Incorporation du village de St. Hyacinthe.—M. Drummond demande la permission d'introduire un bill pour incorporer le village de St. Hyacinthe, M. Bouillier prie l'honorable membre de ne pas presser cette mesure. Des difficultés assez sérieuses s'étaient élevées entre la paroisse et le village de St. Hyacinthe relativement aux limites que voulait avoir celui-ci; pour rendre justice dans ce cas il croyait qu'il fallait consulter des plans, et donner à la paroisse l'occasion d'être entendue.

M. Aylwin dit qu'il avait entendu dire que le village voulait s'emparer de toutes les avenues qui conduisaient aux édifices publics, que c'était quelque chose de sérieux et qu'il vaudrait mieux ne pas accorder le bill.

M. Drummond dit qu'il était surpris que l'honorable membre pour Québec s'opposât au bill, tandis que l'honorable membre pour St. Hyacinthe qui connaissait les besoins de son comté, ne s'y opposait pas.

M. Bouillier dit qu'il croyait que ce bill n'était pas nécessaire, que les lois municipales suffisaient aux besoins actuels, mais que si les habitans du village persistaient à demander un acte d'incorporation, il ne s'y opposerait pas. Les limites du village seraient le seul point en contestation et sur ce point il y avait deux partis à entendre. La seconde lecture du bill fut renvoyée à jeudi prochain.

Idem.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Depuis que la peste fait de si terribles ravages parmi les malheureux Irlandais, grand nombre de ces pauvres gens ont laissé aux soins de la charité publique des familles entières pour lesquelles notre excellent Evêque implore maintenant la pitié des fideles.

Je lisais dernièrement dans la *Revue des deux mondes* de 1845 un article de M. De Wateville sur la *Colonie agricole de St. Firmin*. Ne pourrait-on pas imiter ici ce qu'on fait en France? Ne sera-il pas possible d'utiliser pour l'état les charités que sont les citoyens à ces pauvres enfans délaissés? Quel immense service un tel établissement ne rendrait-il pas d'ailleurs à l'agriculture?

Le manque de personnes convenables ne peut je crois être une objection sérieuse. On ne peut citer une seule entreprise utile qu'ait tentée Mgr. de Montréal et pour laquelle il n'ait trouvé bon nombre d'amés pieuses et charitables qui s'y soient immédiatement consacrées corps et biens.

Je crois qu'il serait du devoir des autorités Ecclésiastiques de réfléchir au moins sur cette suggestion pour voir si elle serait praticable ou non.

BULLETIN.

Décès de M. M. Richard et Roy, et des Sœurs Limoges et Chevreuil.—*Exercices littéraires de collèges.*—*Retour de Sa Sainteté Pie IX de l'abbaye de Subiano.*—*Création de nouveaux Cardinaux.*—*Mort de M. Giuseppe Borghi, abbé-comvainleur des Capucins, à Rome.*—*Vol sacrilège.*—*Désinstitution de M. le Baron de Horst.*—*Don du cardinal-prince de Schwartzenberg.*—*Fête à Wurzburg.*—*Institution de la fête de Notre-Dame-Auxiliairica au Valais.*—*Rappel du P. Vaure à Rome.*—*Générosité du marquis de Biliotti.*

Nous avons encore la douleur d'enregistrer le nom d'une nouvelle victime du terrible fléau qui décime les malheureux Emigrés. M. Pierre Richard, *junior*, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, a succombé ce matin, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, martyr de son zèle et de la charité qu'il a déployée en allant secourir les pestiférés.

L'Hôpital-Général de cette ville vient aussi de perdre deux de ses membres, la Sœur Limoges et la Sœur Chevreuil dit Princau. Elles

avaient contracté la maladie qui les a conduites au tombeau, en donnant les soins de la plus tendre charité aux pauvres Emigrés.

—On lit dans le *Canadien* du 14 :

« On apprendra avec un profond chagrin qu'un autre prêtre vient encore d'augmenter le nombre des victimes du fléau que l'émigration est venue nous apporter. Messire Pierre Roy, curé de Charlebourg, qui était arrivé il y a une dizaine de jours, de la Grosse-Isle où il avait été remplir auprès des malades, avec un dévouement digne des plus grands éloges, les devoirs de son sacerdoce, est décédé ce matin à son presbytère. Il était âgé de 46 ans et 11 mois et avait 21 ans de prêtrise. Ce monsieur ainsi que M. Ed. Montminy, dont la mort a été annoncée il y a quelques jours, appartenait à la Société d'une Messe.

« Les révérends M. M. Campeau, curé de St. Georges, Dorion, curé de Drummondville, sont partis hier pour la Grosse-Isle. Messire C. Z. Rousseau, vicaire de St. Henri les y avait précédés. »

Les exercices littéraires du collège de St. Hyacinthe auront lieu le 20 et le 21 du courant, en quatre séances. Les séances du matin commenceront à 8 heures, et celles de l'après-midi à 1½ heure. On distribuera des billets d'admission, avec la même restriction que les années précédentes.

La rentrée des classes aura lieu le 13 de septembre.

JOS. LAROCQUE, P^{RE}.

St. Hyacinthe, 9 juillet 1847.

L'examen public du collège de l'Assomption aura lieu le 27 et 28 du courant, en quatre séances. Les exercices commenceront à huit heures du matin et à une de l'après-dîner. Les parens des enfans et les amis de l'éducation y sont spécialement invités. Les vacances commenceront immédiatement après la dernière séance.

J. B. DUPUY, P^{RE}.

L'Assomption, le 12 juillet 1847.

—On lit dans l'*Ami de la Religion* : « Sa Sainteté Pie IX est revenu le 31 mai à sept heures et demie du soir, de l'abbaye de Subiano, dont elle était allée prendre possession. Une immense multitude de citoyens de toutes les classes s'était portée, plusieurs milles au-delà de la Porte St. Laurent, sur la route de Tivoli, à la rencontre du St. Père. Les vives acclamations de tout ce peuple, les joyeuses fanfares d'une musique militaire, les fleurs que des milliers de mains jetaient sur son passage, donnèrent à son entrée dans Rome le caractère d'un véritable triomphe. Accompagné par tous ces touchans témoignages de la joie publique jusqu'au palais du Quirinal, Pie IX daigna se montrer au grand balcon, et donner sa bénédiction apostolique à cette nombreuse foule de fideles sujets qui venaient de lui donner ces nouvelles marques de leur attachement et de leur pieuse vénération. »

—On lit dans une correspondance particulière de Rome à l'*Ami de la Religion* en date du 29 mai :

« Dans la première quinzaine de juin, aura lieu le consistoire qui se tient tous les ans, selon l'usage, vers la fête de St. Pierre. Quatre cardinaux y seront proclamés; deux prélats romains, Mgr. Bonfondi, délégué extraordinaire de Ravenne, et Mgr. Antonelli, trésorier-général; deux évêques français, Mgr. Giraud, archevêque de Cambrai, et Mgr. Du Pont, archevêque de Bourges. On parle aussi de Mgr. Fornari, nonce apostolique en France, comme devant être revêtu de la pourpre: mais on croit que pour donner à cet éminent prélat une marque de sa haute estime, sans priver le gouvernement pontifical de ses utiles services à Paris, Sa Sainteté le nommera seulement cardinal *in petto*. Les deux gardes nobles qui seront chargés de porter les premiers insignes de leur nouvelle dignité aux deux cardinaux français sont déjà désignés; l'un est le comte della Porta, et l'autre le comte Giraud, dont la famille, depuis longtems établie à Rome, est d'origine française. »

L'*Univers* ajoute :

« Mgr. Antonelli sera nommé légat à Ravenne. »

« On parle de Mgr. Rusconi, délégué à Ancône, comme devant remplacer Mgr. Antonelli dans la charge si importante de trésorier. »

—Le célèbre historien et poète, M. Giuseppe Borghi, abbé-comman-

du couvent des Capucins de St. Caliste, à Rome, vient de mourir à l'âge de 57 ans. M. Borghi était né à Bibieno (Piémont), en 1790. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels son *Discours sur l'histoire universelle, ses Hymnes sacrés* et sa traduction en vers italiens de *Pindare*, avec notes et commentaires, ont acquis une très-grande célébrité.

— Un vol sacrilège a été commis dernièrement dans l'église Saint Etienne de Beauvais. Les malfaiteurs ont forcé la porte du tabernacle, pris le saint-eiboire et deux custodes. Les hosties ont été répandues sur l'autel, et six trônes ont été forcés.

— L'on mande de Posca que le colonel baron de Horst, l'un des officiers les plus distingués de l'armée prussienne, vient tout-à-coup d'être mis en disponibilité avec l'injonction de s'établir dans la forteresse de Stralsund (Silésie). L'on ne peut imaginer à une disgrâce si inattendue d'autre motif que la récente conversion du colonel à la foi catholique, et son mariage avec mademoiselle Kuczkowska, qui professe la même religion. Un pareil abus de pouvoir aurait quelque chose de si écriant, qu'il paraît convenable d'en attendre la confirmation. Aux termes du nouvel édit de tolérance, les fonctionnaires civils et militaires ne doivent être troublés ni dans les avantages de leur situation, lors même qu'ils passeront de l'une des deux Eglises reconnues à quelque secte simplement tolérée par l'Etat. Nous croyons devoir, pour prévenir certaines réclamations, indiquer à la chancellerie prussienne la source d'où nous tirons le fait relatif à M. de Horst. C'est la *Gazette de Hambourg*, d'où, par la voie de Westphalie, elle a passé à la gazette de l'Allemagne méridionale (*Südteutsche Zeitung*), numéro 49.

— Le cardinal-prince de Schwarzenberg, archevêque de Salzbourg, ayant fait l'acquisition du beau palais de Lodron, dans cette ville, pour y établir le petit séminaire de son diocèse, vient d'ordonner d'y ajouter une chapelle qui sera dédiée à St. Charles Borromée, dont la mémoire s'est rendue particulièrement célèbre dans l'Eglise par la fondation d'un si grand nombre d'instituts du même genre. Les fidèles du diocèse de Salzbourg ont lieu d'admirer, presque chaque année, les belles et utiles créations dues à l'impénétrable munificence de l'éminentissime prélat.

— La ville de Würzbourg est en fête à l'occasion de l'érection d'une statue en bronze à la mémoire de son défunt évêque, Jules de Mespelbrunn, l'un des plus illustres et des plus bienfaisans prélats qui ont occupé son siège. C'est le roi de Bavière qui a fait les frais de ce beau monument. A cette occasion il a été donné un banquet public aux pauvres de l'hôpital fondé par ce charitable prélat.

— Mgr. l'évêque de Sion vient, à la prière du grand-conseil du Valais, d'instituer une fête annuelle de première classe, en l'honneur de Notre-Dame-Auxiliatrice, en commémoration et en actions de grâces de la victoire remportée sur la Jeune Suisse, le 24 mai 1814. L'on sait que c'est le même jour que le Pape Pie VII, de sainte et vénérable mémoire, a repris possession de sa capitale en 1814, et qu'à cette occasion il a institué pour l'Eglise de Rome une fête de commémoration sous ce même vocable de Notre-Dame-Auxiliatrice.

— On lit dans une correspondance particulière de l'*Union monarchique*: « Le P. Vaure, théologien français et pénitencier de France à Rome, a été, par ordre de Sa Sainteté, rappelé à son couvent. Il a été par conséquent suspendu de sa charge. On donne plusieurs raisons à cet acte de rigueur : mais on ne peut rien assurer positivement. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. le comte Rossi, pour ainsi dire, l'impossible pour engager Sa Sainteté à révoquer ses ordres ; mais toutes ses démarches ont été infructueuses. »

— On lit dans l'*Univers*, 2 juin : « M. le marquis de Biliotti, se rendait, vers le commencement de ce mois, au conseil municipal de Jonquières et y plaidait chaleureusement contre l'admission, dans cette commune, des Frères des écoles chrétiennes. A l'issue de cette séance, M. de Biliotti, déjà malade, sentit empirer son mal ; et, parvenu à cet instant suprême où les passions se taisent, où la vérité apparaît sans voile, il assembla sa famille, ses domestiques, protesta, en leur

présence, de son respect et de son amour pour la foi de ses pères, et ordonna qu'une somme de mille francs, prélevée sur son héritage, fût consacrée à l'établissement de ces mêmes Frères que, huit jours auparavant, il voulait proscrire. Ainsi s'accomplissent les décrets de la Providence par la main même de ceux qui semblaient les combattre. M. de Biliotti a persévéré dans ces louables sentimens et est mort en paix, entouré des secours et des consolations que la religion accorde toujours avec joie à chacun de ses enfans. »

— A un meeting tenu récemment à Cork (Irlande), à propos de la misère du peuple, il a été constaté qu'un ecclésiastique, le très-révérénd Theobald Mathieu, nourrissait à ses frais 2,500 personnes, chaque jour, depuis quelque temps.

— La diète du grand-duché de Nassau vient d'adopter le système décimal de la France pour les poids et mesures.

— Mardi dernier vers 6 heures, un nommé Pierre Laberge et sa femme ont été tués par le tonnerre à Chateauguay. Ils étaient assis auprès de leur cheminée lorsque la foudre les a frappés : plusieurs enfans qui se trouvaient dans la maison ont été étourdis du coup, mais ils n'ont reçu aucun mal. Ces deux personnes étaient âgées de près de 50 ans, et laissent une nombreuse famille.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Une lettre d'Aix, écrite le 27 mai au soir à l'*Ami de la Religion*, donne les détails suivans sur la réception solennelle de Mgr. Darci-moles :

« Mgr. l'archevêque est arrivé à cinq heures du soir à la place de la Rotonde, où l'attendait tout le clergé. Il a été complimenté par M. l'abbé Genouilleux en termes très-convenables, et par Mgr. l'ancien évêque de Dijon. Le prélat a répondu avec beaucoup d'affabilité et d'à-propos. Le cortège s'est alors mis en marche vers l'église de St. Sauveur. La troupe était sous les armes, les canons de notre garde nationale exécutaient les salves d'ordonnance, trois corps de musique faisaient retentir l'air de leurs fanfares. Joignez à cela la foule et les naissans ombrages de notre Cours ; il ne fallait rien de plus pour donner de l'éclat à cette fête de famille.

« Sur le seuil de l'église métropolitaine, le nouvel archevêque s'est arrêté : il a revêtu les ornemens pontificaux. Le doyen du chapitre l'a complimenté à son tour, et puis il lui a présenté l'encens et l'eau bénite. Arrivé au pied de l'autel, le prélat a entonné le *Te Deum*. Après le chant de cet hymne, que la musique de St. Sauveur a exécuté avec beaucoup d'ensemble sous la direction de son habile chef M. Silvestre, Mgr. l'archevêque est monté en chaire, et il a lu la lettre pastorale qu'il adresse à son diocèse à l'occasion de son installation. Cette lettre, d'un bout à l'autre, respire la bonté, la charité, la mansuétude ; quelque chose de l'âme de Mgr. de Richery semble y vivre. Ces premières paroles, qui révélaient un cœur paternel, affectueux, plein de piété, ont été accueillis avec joie.

« La bénédiction du St. Sacrement a terminé la fête à l'église. On a conduit alors le prélat au palais archiépiscopal. Le maire d'Aix, accompagné de ses adjoints, l'y attendait, et c'est lui qui, selon l'usage, l'a mis en possession de sa demeure. Ceux qui ont entendu le discours de M. le maire disent qu'il était fort bien. Tous les corps sont arrivés alors successivement pour offrir leur félicitations de bienvenue au nouvel archevêque. La première impression lui a été favorable. Puisse-t-il faire tout le bien qu'on attend de lui, et que son âge et les excellentes intentions dont il paraît animé lui permettent, sans doute, de réaliser ! N'oublions pas de dire que Mgr. Darci-moles s'est fait précéder par l'abondantes aumônes, moyen le plus légitime de s'ouvrir les cœurs et de se préparer les voies. »

Voici quelques passages de la lettre pastorale que le nouvel archevêque d'Aix, d'Arles et d'Embrun a publiée à l'occasion de la prise de possession de son siège :

« Sages du monde, cette manifestation de nos sentimens religieux ne vous suffit peut-être pas. Vous voulez savoir encore si nous sommes, — osons employer ici votre langage, — un homme de progrès, un homme de tolérance, un homme politique. Nous allons aussi répondre à vos desirs.

« Vous demandez d'abord si nous sommes un homme de progrès. Hé ! sans doute, nous aimons, nous désirons le progrès dans les choses que Dieu a abandonnées aux disputes des hommes. Géologues, déchirez avec ardeur le sein de la terre pour lui arracher ses précieux secrets. Astronomes, visitez les cieux avec le télescope, pour y découvrir de nouveaux astres et des merveilles inconnues à nos pères. Industriels, multipliez ces voies de fer qui font, pour ainsi dire, disparaître les distances, et sont pour les populations des sources de richesses et d'abon-

êtes jouissances. De la vapeur regardée jusqu'ici comme l'image de la légèreté et de la faiblesse, tirez un élément de force qui n'a rien de comparable dans les inventions des siècles passés. Artistes, faites vivre le marbre et respirer la toile pour immortaliser la mémoire des grands hommes et de leurs vertus. Philosophes, historiens, poètes, orateurs, composez des ouvrages qui éclairent les esprits et rendent les cœurs plus purs; nous applaudirons avec bonheur à vos succès; nous remercierons Dieu de la gloire nouvelle que vous ferez rayonner au fond de la patrie. Mais qui que vous soyez, nous ne saurions admettre qu'en matière de religion vous puissiez, après l'Évangile, vous livrer à d'utiles recherches. Nous maintenons au contraire que là où se trouve la perfection, il doit y avoir immobilité. *Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans les siècles des siècles.* Les hommes ne peuvent rien ajouter à sa doctrine qui est celle de son Père. Ils ne doivent rien retrancher. Comme le disait naguère un illustre orateur, dont la jeunesse catholique écoute les leçons avec enthousiasme: "C'est à tout prendre ou à tout laisser."

Vous voulez encore savoir si nous sommes un homme de tolérance. Et qui fut donc plus tolérant que le maître adorable dont nous tenons parmi vous la place? Il parut dans Sion environné de sa seule douceur. Il ne voulut pas condamner la femme adultère. Il pardonna à la pécheresse de la cité. Il ne brisa pas le roseau à demi-rompu. Il n'éteignit pas la mèche qui finait encore. Mais sa tolérance pour les personnes ne s'étendit jamais aux vices et aux erreurs. Sa conduite, N. T.-C. F., sera la règle de la nôtre. Nous aimerons les pécheurs avec tendresse, mais nous ne cesserons de manifester notre haine pour le péché. Nous aurons des entrailles de miséricorde pour ceux qui se repèchent, mais nous combattons toujours les erreurs. Nous nous souviendrons qu'en nous envoyant parmi vous, le Seigneur nous a dit comme autrefois au prophète Ezéchiel: "Je te place comme une sentinelle à la porte de la maison d'Israël. Tu recevras la parole de ma bouche et tu l'annonceras à mon peuple."

Vous demandez enfin si nous sommes un homme politique. Nous répondrons sans détour: Non; à Dieu ne plaise! On nous a assez souvent rappelé que notre royaume n'est pas de ce monde. Nous ne l'oublions pas; et puisque l'occasion s'en présente, nous allons dire une fois pour toutes quelle sera notre conduite invariable à l'endroit des choses de la terre. Comme Jésus et Marie, nous obéirons à la loi. Comme St. Paul, nous enseignerons qu'il faut se soumettre aux puissances établies, faire des prières et des supplications pour ceux qui nous gouvernent. Nous aurons pour les dépositaires des diverses autorités les égards, la bienveillance que méritent leur position élevée, leurs qualités personnelles, et que réclament d'ailleurs les intérêts sacrés confiés à notre sollicitude. Mais jamais nous ne descendrons dans l'arène où s'agitent les passions politiques; jamais nous ne manifesterons d'ardeurs pour des opinions ou des systèmes. Nous voulons être l'homme de tous, l'homme de la charité. *Vir omnium, vir caritatis.*

COLOGNE.

—Nous apprenons avec peine que Mgr. Clæssen, suffragant de la métropole de Cologne, vient d'être frappé, à Coblenz, d'une attaque d'apoplexie qui met sa vie en grand danger. Sa perte serait un véritable malheur pour le diocèse, où il est également vénéré pour sa profonde science et pour ses éminentes vertus.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Nous lisons dans la *Minerve* du 12 courant :

Etat sanitaire de la Cité.—Retour des enterremens à Montréal durant la semaine dernière.

Enfans, — — — — —	94
Hommes et femmes mariés, — — — — —	33
Non mariés, — — — — —	27
Veufs et veuves, — — — — —	14
	— 168
Desquels étaient émigrés, — — — — —	56
Émigrés aux apprentis, — — — — —	250

Le tableau ci-haut offre une augmentation assez marquée de décès durant la semaine dernière comparé à la semaine précédente, et à celle de l'an dernier à pareille époque. Une partie de ces décès sont attribués aux chaleurs qui règnent ici depuis quelque temps et au peu de précaution que prennent les gens, dans des temps aussi critiques. Le moindre excès dans le boire ou le manger, ou le manque de propreté, peut devenir fatal. On ne saurait donc être trop sur ses gardes. La commission nommée par Son Excellence pour diriger l'émigration s'est déclarée contre les îles de Boucherville comme lieu de quarantaine. Eh bien! les citoyens devraient s'assembler et déclarer que la quarantaine sera là et non pas dans les environs de la ville près du faubourg Ste. Anne où la contagion se répandra bientôt pour la porter dans toute la cité. On ne doit pas se jouer ainsi de la santé et de la vie d'une population de 50,000 âmes en écoutant les conseils intéressés de quelques médecins ou de quelques spéculateurs. Encore une fois, les citoyens doivent adopter des mesures énergiques pour se débarrasser des apprentis du canal et pour les faire transporter ailleurs, du moins les malades.

Quant à ceux qui sont en santé, ils pourraient au pis aller habiter les *sheds*, en attendant leur départ pour le Haut-Canada.

On ne pourrait cependant choisir une plus mauvaise place, car le vent du sud nous apporte l'air empoisonné en ligne directe et le fleuve roule dans ses flots tous les immondiés des apprentis du canal. Voilà l'eau que les citoyens sont condamnés à boire aux approches de la canicule! Et au lieu de remédier à tous ces maux, le comité en question cherche à les aggraver en augmentant le nombre d'émigrans au canal, en entassant les morts et les mourans sur le bord du fleuve au-dessus de la ville.

Avant de mettre sous presse nous avons pris des renseignements sur l'état sanitaire de nos maisons religieuses. A l'évêché personne, grâce à Dieu, n'a encore été attaqué de la maladie, malgré les visites répétées des évêques et des prêtres aux malades.

Minerve.

—On lit dans le *Canadien* du 14 courant :

Parmi les dernières mesures projetées par quelques membres du conseil de ville, nous en voyons une qui nous a causé quelque surprise; c'est celle par laquelle on a voulu imposer une taxe additionnelle de 6 sous par Louis sur les propriétés, afin de pourvoir à l'établissement d'un hôpital dans Québec, l'Hôpital de la Marine étant insuffisant et le nombre des émigrés qui arrivent s'augmentant de jour en jour.

Nous ne savons réellement pas si la chaleur extraordinaire des derniers jours de la semaine n'est pas propre à causer le vertige chez quelques individus, membres du conseil; mais on le dirait, à voir les extravagances auxquelles ils se livrent, et dans lesquels ils voudraient entraîner leurs collègues. Quoi! c'est au moment où l'on voit qu'il a été imprudent d'admettre dans l'intérieur de la ville des émigrés malades; c'est au moment où l'on a des preuves terribles et nombreuses du caractère éminemment contagieux et malin de la maladie que nous apportent les malheureux dont le sang a été profondément altéré par les privations et la mauvaise nourriture; c'est alors, disons-nous, que l'on veut ériger un hôpital qui, comme celui de la Marine, s'encombrerait bientôt; car plus on aura de place plus on nous expédiera de la Grosse-Isle tous ceux qui seront assez forts pour faire le trajet. Et l'on veut faire cette œuvre charitable aux frais de la ville! Nous sommes certain que l'an prochain l'émigration sera beaucoup plus nombreuse encore, surtout si l'on répond en Irlande la nouvelle des préparatifs grandioses qu'on se propose de faire, au sein de nos villes, pour la réception des malades.

Les philanthropes, qui projettent d'aussi magnanimes mesures, auraient assurément beaucoup de mérite s'ils avaient le sens commun; et en vérité nous ne savons comment expliquer ce zèle soudain, mais malheureusement aveugle, autrement que par la supposition que l'on veut faire de la mesure projetée un appât politique, et attribuer à un fâcheux esprit d'antipathie nationale l'opposition que les gens sages devront y faire.

Nous ne nous opposons pas à l'établissement d'un hôpital-général dans notre ville, mais nous ne pouvons voir, sans les combattre, les efforts que l'on fait pour former au sein de notre population une nouvelle quarantaine, et c'est certainement ce qui deviendrait, en peu de temps, une institution qui recevrait les fiévreux ramassés dans les rues de Québec. Au lieu d'imaginer mille projets dont la réalisation offre des difficultés insurmontables, pourquoi ne pas exiger de suite que le gouvernement établisse, hors des limites de la ville, un hospice pour les émigrés atteints de la fièvre après leur départ de la Grosse-Isle. Rien n'empêcherait alors de l'étendre selon les besoins; la fréquentation des malades et de ceux qui les soignent serait plus difficile; l'espace pour l'enterrement des morts ne manquerait pas comme aujourd'hui. Alors l'Hôpital de la marine serait rendu à sa destination première, et l'on pourrait le compléter par l'érection de l'aile qui lui manque, la ville accordant une certaine somme annuelle pour l'admission du petit nombre de personnes qui pourraient être atteintes des maladies qui ne traitent pas les institutions qui existent déjà. Mais imposer à la corporation la charge de construire un hôpital où, quoiqu'on dise, on entasserait plus d'émigrés que de citoyens de la ville, et cela dans un moment où elle ne peut acquitter ses dettes légitimes et immédiates, serait un acte de démence auquel les citoyens ne se soumettraient pas facilement. Parfois certaines séances de la corporation nous donnent vraiment la tentation d'engager les citoyens à demander le rappel de la loi qui constitue le conseil de ville et la remise des affaires municipales aux magistrats, avec l'aide de quelques officiers indispensables à la bonne direction et à la surveillance des travaux intérieurs de la ville.

ITALIE.

—On se rappelle que dernièrement des désordres avaient eu lieu à Livourne à l'occasion du nouvel édit sur la presse. La foule, après avoir salué par de nombreux vivats le nom du grand duc, alla crier: "Mort aux Autrichiens!" devant la maison du consul d'Autriche, et la force armée dut intervenir pour mettre fin à cette scène. Le 5, jour anniversaire de la naissance du Pape, les troubles ont été plus sérieux encore. La foule criait avec un tel acharnement: "Vive Pie IX! Vive l'Italie! Mort aux Autrichiens!" que les carabinieri ont dû exécuter plusieurs charges pour rompre des attroupemens qui s'exaltaient par leurs cris. On dit que des scènes semblables ont eu lieu à Pise, où le cri: "A bas les jésuites!" s'est mêlé au cri de: "Mort aux Autrichiens!" cri qui s'élevait partout en Italie.

IRLANDE.

—Le *Freeman's Journal* de Dublin nous apporte de touchants détails sur les manifestations de douleur qui ont éclaté sur tous les points de l'Irlande.

de à la nouvelle de la mort d'O'Connell. Les conseils municipaux des villes de province ont imité l'exemple de celui de Dublin; ils ont ajourné toute délibération d'affaires et la plupart ont, conformément au vœu des habitants, ordonné qu'en signe de deuil tous les magasins de leurs villes seraient fermés durant trois jours. La Jeune-Irlande s'est associée au deuil général; elle a voulu, malgré les différences qui l'ont séparée d'O'Connell dans ces derniers temps, selon les expressions de M. S. O'Brien, rendre hommage à la mémoire d'un citoyen qui a rendu de si éminents services à sa patrie. La Confédération irlandaise (ainsi que se nomme l'association de la Jeune-Irlande) a invité tous ses membres à prendre et à porter un crêpe en signe de deuil.

L'association du rappel a adressé aux Irlandais une proclamation. Nous publions ce document, qui se termine par la recommandation de rester fidèles aux maximes de paix, d'ordre et de légalité si souvent prêchées par le libérateur :

« Compatriotes ! O'Connell n'est plus ! L'esprit qui animait l'Irlande s'est envolé, la lumière qui éclairait la nation s'est éteinte. — Pleurez et gémissiez, et que votre douleur soit sans bornes, ô fils de l'Irlande ; car la coupe de votre affliction est pleine, et l'étendue de vos souffrances incalculable. L'orgueil de nos cœurs a succombé ; la plus brillante perle d'Irlande nous est enlevée ; le libérateur de notre pays est mort. Il a plu au Tout-Puissant de nous courber sous les plus poignantes afflictions ; tandis que la perle et la femme desolent notre malheureuse population, le champion des libertés de l'Irlande est étendu sans vie sur la terre étrangère et loin de son pays natal, si cher à son cœur. Nous pouvons certes le pleurer, car l'humanité déplore sa perte, et notre deuil s'étend sur le monde entier. Compatriotes ! comment prouverons-nous le mieux combien nous l'avons aimé pendant sa vie, combien nous le regrettons après sa mort ? En vénérant ses principes, en obéissant à ses instructions, en poursuivant les mêmes buts aussi nobles qu'élevés, dans les voies pacifiques où il marcha constamment. Dans un sens, dans le sens véritable du mot, O'Connell n'est pas mort ! Les hommes comme lui ne meurent jamais. Tout ce qui était mortel en lui a passé, mais la partie immortelle reste ; son esprit, ô compatriotes ! demeure avec vous. Ses instructions mortelles vivent à jamais dans vous et dans l'univers entier. Le temps ne peut éteindre les leçons de la sagesse.

« Quant à nous, formés comme nous l'avons été par lui en association, nous sommes déterminés à maintenir ses principes, à nous en tenir à ses doctrines seules. C'est notre résolution ferme et immuable. Dans le vaste univers, un vide immense se fait sentir ; qui le comblera ? Quelle nation, quel peuple n'a pas perdu un bienfaiteur ? Notre pays se laisse encore conduire par la sagesse de ce grand homme, qu'il continue à marcher sous sa bannière ! Ses voies étaient celles de la paix, de la légalité et de l'ordre. Rappelez-vous encore la devise de son association ; la recommandation de sa sagesse et de son expérience : L'homme qui commet un crime donne de la force à l'ennemi. »

« Par ses longs et fidèles services, par le noble exemple de sa vie, par la vie, par la gloire de son nom immortel, nous vous conjurons, ô compatriotes ! de ne point abandonner les principes, les desseins, les doctrines de O'Connell.

« Signé par ordre : CORNELIUS M'LOUGHLIN, président du meeting ; M. F. RAY, secrétaire. »

L'association du rappel a annoncé qu'elle inviterait M. John O'Connell, fils du libérateur, à prendre, comme président de l'association, la place laissée vacante par son illustre père.

SUISSE.

— Comme il avait été facile de le prévoir, le Petit-Conseil de Saint-Gall a repoussé le recours en cassation des élections de Gaster. Le Petit-Conseil n'a pas jugé la pétition, bien qu'elle fut signée de 700 citoyens formant la majorité du collège électoral, suffisamment motivée. Ainsi, le sort en est jeté. A la prochaine Diète, douze votes déclareront l'alliance catholique anti fédérale et prononceront sa dissolution ; ils déclareront en même temps l'ordre des Jésuites incompatible avec la paix publique, et ordonneront leur expulsion du territoire de la confédération. Le reste dépendra de la fortune des armes, c'est-à-dire, pour les catholiques de la protection divine ; car ils proclament toujours, et avec le même courage, leur résolution de repousser la force par la force, sans reculer d'une semelle dans la lutte qui se prépare contre eux.

— Les radicaux d'Yverdon s'étant livrés à d'abominables excès contre le cercle de l'Espérance, et M. Correvon, membre du Grand-Conseil vaudois, ayant dénoncé ces faits au gouvernement, celui-ci a résolu de rétrograder sa lettre par un blâme solennel, comme injurieuse aux patriotes, renvoyant par devant les tribunaux le *Courrier suisse* pour l'avoir publiée.

— Depuis que l'on sait à Berne que le canton de Saint-Gall va prendre pour deux années son rang dans la phalange radicale en Diète, toutes sortes de velléités surgissent parmi les progressistes du club de l'Ours. Dernièrement, il y a été proposé de remplacer à la chancellerie fédérale le chancelier Amhyn et le secrétaire d'Etat de Gonzebach. Le premier de ces hauts fonctionnaires fédéraux appartient à une famille depuis longtemps dévouée aux idées libérales. Son père, l'ex-avocat Amhyn, a été pendant bien des années le centre de toutes les intrigues libérales, et, à ce titre, le chancelier, son fils, devait avoir quelques droits aux affections du parti ; mais il est Lucernois, et cela doit suffire pour l'écartier des affaires.

EGYPTE.

— L'Egypte, qui vient d'arriver à Marseille, a quitté Alexandrie le 19

mai. Avant son départ, Mehemet-Ali avait reçu la triste nouvelle de la mort de son fils, qui était en France. Le vice-roi a été vivement affligé ; il allait quitter Alexandrie pour se rendre au Caire, Ibrahim-Pacha n'a pas été moins affecté du malheur qui a frappé sa famille. Il se trouvait à deux lieues du Caire, lorsque le colonel Bonfort intendant en chef de ses domaines, est venu lui annoncer la mort de son frère. Il est aussitôt retourné au Caire et s'est enfermé dans son harem.

HAÏTI.

— A la date du 23 avril, la négociation entamée à Port-au-Prince, au sujet du paiement d'annuités des intérêts de la dette de la république d'Haïti envers la France n'avait produit aucun résultat. Les deux plénipotentiaires haïtiens ont allégué la cherté des subsistances.

— A la date des dernières nouvelles, il y avait eu des troubles à Oule ; les résidents anglais dans les états Rappont avaient mis fin à l'usage de brûler les veuves et de tuer les enfants du sexe féminin.

MAROC.

— Une lettre de Tanger annonce qu'une partie du Rif s'étant révoltée contre l'empereur du Maroc, les troupes ont été envoyées contre les insurgés et ont été battues. Ce mouvement révolutionnaire augmente tous les jours ; il est dirigé par Abd-el-Kader lui-même. On voit que l'émir est loin de se trouver dans la situation désespérée où le placent les bulletins que M. Bugeaud fait publier dans le *Moniteur Algérien*. Il est à craindre qu'au premier jour il ne fasse une pointe sur l'Algérie et ne surprenne quelque poste peu défendu pour se donner le prestige d'une victoire et augmenter l'exaltation de ses partisans. Abd-el-Kader a reçu dernièrement de Gibraltar une quantité de munitions de tout genre, et on parle de plusieurs anglais qui se sont rendus auprès de lui et ont traité avec lui plusieurs affaires importantes.

AUTRICHE.

— On remarque depuis quelque temps à Vienne, une activité extraordinaire, et qui se rattache sans doute à la prochaine diète qui sera ouverte à Presbourg au mois de septembre. On croit qu'elle sera une des plus remarquables par les questions qui y seront traitées. Il s'agirait d'introduire un impôt général et de renverser la barrière des douanes. La fraction patriotique de l'opposition approuvera sans doute cette mesure.

DAVIÈRE.

La *Gazette d'Innsbourg* annonce que le roi vient de poser, pour la législation future les bases les plus larges et les plus libérales. La justice sera désormais séparée de l'administration. L'enthousiasme est général parmi les habitants.

NOUVELLE DU MEXIQUE.

Les dernières nouvelles du Mexique, on s'en souvient, s'arrêtaient au 18 juin pour Vera-Cruz, au 11 pour Puebla, au 9 pour Mexico. Elles annonçaient déjà un revirement dans l'attitude de la capitale et détruisaient les espérances de la paix qu'avaient fait concevoir, d'une part l'apathie et l'indifférence du parti de la guerre, de l'autre la prépondérance que paraissaient près d'obtenir les avocats de la paix. Le *New-Orléans* et l'*Iowa* ont apporté depuis lors des dates du 25 de Vera-Cruz, du 14 de Puebla et du 12 de Mexico, qui nous annoncent décidément le retour des Mexicains à l'attitude et aux idées belliqueuses.

Pour résumer la situation dans un mot, nous dirons tout d'abord que, non seulement Santa Anna est encore au pouvoir, mais qu'il a su recouvrir son omnipotence, et des débris du siège présidentiel qui croûlait sous lui, se faire un piedestal de dictateur et un trône presque royal. Tout s'est d'ailleurs passé légalement : le congrès a déclaré que le moment était inopportun pour mener à fin l'élection d'un nouveau président et a renvoyé le dépouillement des votes au 15 janvier 1848 — étrange pré-emption en vérité que de disposer ainsi de l'avenir dans un pareil moment ! Par cette décision Santa Anna est demeuré investi de la présidence provisoire, qu'un autre vote a convertie, dit-on, en un pouvoir dictatorial, à condition que le généralissime ne ferait point la paix.

Ce fait en dit assez. Les chances d'Herrera à la présidence résument les espérances d'un prompt et pacifique dénouement que les correspondances nous transmettaient naguère. Le renvoi de ces chances aux calendes grecques, le maintien d'un homme qui s'est interdit désormais le droit de faire la paix, sous peine de se déshonorer aux yeux de ses concitoyens résument aujourd'hui une situation toute contraire. Dans cette partie bizarre dont le Mexique nous donne le spectacle, les cartes ont complètement tourné, où pour être plus exact encore, la machine politique a basculé du jour au lendemain.

Pour contrebalancer tout ce qu'il y a de réellement grave dans ces nouvelles, on annonce que le général Caldwell a battu les guerillas à Calera, que le général Pillow leur a fait éprouver un second échec. Mais ce ne sont là cette fois des succès ni assez éclatants ni assez importants dans leur résultat pour détourner l'attention du point où elle doit naturellement se concentrer.

Ce point, c'est la situation du général Scott, ce sont les causes qui ont amené cette situation. En effet, l'armée américaine forte à peine de 5,000 hommes et qui en comptera au plus 8,000 quand les renforts qui sont en route l'auront rejointe, l'armée américaine se trouve au cœur d'un pays ennemi, dans une ville qui compte 70,000 âmes en face d'une armée de 20,000 hommes. Un échec un peu sérieux, dans un pareil moment, serait certainement le signal de sa perte, et cet échec n'est plus impossible. Il

l'était il y a deux mois. Si après la bataille de Cerro Gordo l'on eût marché en avant, l'on ne se fût certainement arrêté que dans le palais des Montezumas, dont il faut maintenant s'ouvrir la route par de nouvelles victoires.
Courrier Etats-Unis.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:
"Nous avons souvent parlé de l'effet moral qu'avaient produit, sur l'esprit des Mexicains, la présence et le contact journalier des Américains; l'esprit de liberté commerciale et d'entreprise qu'ils apportent avec eux, le bien-être qui en est la conséquence presque immédiate, sont autant de liens puissants qui leur attachent bientôt tous les intérêts, lors même que les cœurs prétendent conserver leurs sentiments d'hostilité. C'est en cela que consiste, nous l'avons dit, la véritable conquête des Etats-Unis au Mexique; c'est là le véritable germe de civilisation qu'ils auront semé dans cette guerre. A l'appui de cette opinion, et comme preuve que les Mexicains savent comprendre les avantages qu'ils trouveront à se rapprocher des Etats-Unis, nous avons eu à citer la conduite de l'Yucatan, et surtout de Campêche qui naguère se mettait à la tête d'une révolution pour empêcher un rapprochement avec le Mexique, dont la conséquence nécessaire eût été une rupture avec le gouvernement de Washington. Aujourd'hui, nous avons sous les yeux une lettre particulière, émanant d'un homme des plus influents, et écrite de Mérida, dans laquelle se trouve l'expression de ce même sentiment, poussé peut-être jusqu'à l'exagération; mais on va jusqu'à désirer, et en quelque sorte solliciter, l'annexion de l'Yucatan aux Etats-Unis.

"Il paraît que nous avons enfin la neutralité dit cette lettre; mais combien meilleure serait pour ce pays l'annexion aux Etats-Unis! Et bien, que ceux-ci n'aient pas besoin de l'Yucatan, il ne leur serait pas inutile, tant à cause de sa position géographique, que par son terrain et ses produits; car jusqu'à présent il n'a pas été cultivé, et ses produits sont encore dans l'enfance. Une ou deux années suffiraient pour que ce pays changeât d'aspect, s'il appartenait aux Etats-Unis, et plus tard il deviendrait riche, car ce qui lui manque c'est l'impulsion, le mouvement et un peu plus de population. Depuis les derniers événements, combien n'y en a-t-il pas qui désirent appartenir aux Etats-Unis? Nous sommes tranquilles aujourd'hui, mais alors nous serions assurés de l'heureux sort que l'on doit attendre de la protection d'un tel peuple. Pourquoi donc les Etats-Unis ne saisissent-ils pas l'Yucatan, quand cela ne leur donnerait aucune peine?... Et la lettre énumère les avantages que l'Union trouverait dans cette nouvelle annexion.

Certes, en écartant cette pensée de réunion, d'absorption complète de l'Yucatan dans les Etats-Unis, c'est là une opinion trop bien raisonnée pour n'avoir pas un écho chez bien des esprits sages et éclairés sur leurs véritables intérêts. Aussi sommes-nous certains qu'il en est beaucoup au Mexique qui aspirent tout bas à la paix, moins pour cette paix en elle-même peut-être, que parce que le jour où elle sera conclue, ils pourront accepter et s'assurer ouvertement les avantages que doivent leur procurer leurs relations désormais plus étroites avec les Etats-Unis. C'est là, nous le répétons, la conquête la plus réelle que les Américains retireront de cette guerre, et c'est la preuve aussi que leur mission est toute de pacifique propagande, puisque même les armes à la main, c'est l'esprit de liberté qu'ils portent avec eux qui leur vaut leurs plus belles victoires."

Le Soussigné NE FAIT PAS COLPORTER des Ornaments dans les campagnes.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-À-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL
CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE,
AGENTS DE J. C. ROBILLARD,
DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets où les progrès de la Dorure et de l'Argenture surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CASULES TOUTE FAITES.

**—AUSSI—
CROIX DE CHASUBLES.**

- EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
- " DAMAS Blanc, Gramois, etc. etc. brochées tout en or.
- " " " " " en or et couleurs.
- GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES
- EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.
- " Damas brochés en or et couleurs.
- " " " " " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes assorties de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOLES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES & ORNEMENTS.

- Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
 - Moire d'or à reflets riches et brillants.
 - Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.
- Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux NAL du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs, Ciboures, Encensoirs, Burettes etc.
N. B. MM. les Curés qui désirent faire venir des objets d'importation expressa (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.
On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur et les adresser à
J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St., New-York.

NOTRE ST. PIERRE LE PAPE PIE IX.

LES Soussignés informent respectueusement le Clergé et le Public en général qu'ils viennent de recevoir plusieurs centaines de PORTRAITS du nouveau Pape PIE IX, et qu'ils en ont réduit les prix d'un ECU à TRENTE SOUS.

Une très grande variété de GRAVURES SAINTES parmi lesquelles on peut remarquer celles du MEILLEUR CHOIX.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

MAISON DE PENSION.

LES Voyageurs qui sont dans le cas de visiter le beau village d'Industrie, trouveront chez le Soussigné un superbe logement d'une bonne table en tout temps. Quelques Ecclésiastiques pourront avoir leur pension chez lui à la petite distance d'un arpent de sa maison au collège, aussi des voyageurs seront toujours prêts à demande, partant de la Vallée ainsi que du village à St. Charles Barroumé.

ET. PARTENAIS.

Village d'Industrie, 14 juin 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE' ET DU DISTRICT

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes d'applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

**JOHNS COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.**

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 46 grande rue, St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

UN INSTITuteur serait prêt à prendre une situation. S'adresser à l'Evêché de Montréal.—9 juillet.

M. ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE, a transporté son établissement au numéro 106 au numéro 111 au coin des rues St. Paul et St. Jean-Baptiste. Montréal, 20 mai 1847.

LIBRAIRIE COLESTIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE COLESTIASTIQUE.

ils ont constamment en main tous les livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il seront tenus en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroneront.

CHAPELEAU LAMOTHE.

Montréal, 25 Mai 1847.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		5d.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

- MM. E. R. FARRÉ, libraire. Montréal.
 - D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.
 - F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. Ste. Anne.
 - VAL. GUILLET. Trois-Rivières.
- PROPRIÉTAIRE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPELEAU IMPRIMEURS.